

# Alerte de

# **DANGER**



## Sommaire du danger

### Lacérations

Alors qu'il travaillait avec une machine de découpe de viande dans une épicerie, un jeune travailleur a entendu un bruit derrière lui. En se retournant pour en connaître la provenance, il a perdu sa concentration et s'est coupé le doigt sur la lame de la machine.

Il a signalé l'incident à la CSTIT et a fait une demande de prestations. Il a manqué six jours de travail en raison de ses blessures.

## Pratiques de travail sécuritaire

- En tant que travailleur, un de vos droits fondamentaux au lieu de travail est le droit de savoir. Vous avez le droit de savoir comment faire votre travail en toute sécurité et le droit de recevoir une formation particulière au lieu de travail. Veillez à savoir comment vous servir des machines et de l'équipement au travail.
- Avant de commencer à vous servir d'équipement ou de machines, vérifiez toujours leur bon état de marche. Si un entretien est nécessaire, n'utilisez pas l'équipement ou la machine et avisez immédiatement votre superviseur;
- Certaines machines sont dotées d'accessoires particuliers, conçus pour réduire les risques de blessure, comme des protège-lames et des pédales électriques. Un protège-lame protège les mains de l'opérateur contre les lames en mouvement pendant l'utilisation. Il existe plusieurs variétés de protège-lames. Si vous n'êtes pas certain que votre machine est dotée d'un protège-lame, demandez-le à votre superviseur. Les pédales électriques arrêtent automatiquement la machine lorsque l'opérateur s'en éloigne.
- Portez toujours attention à votre travail et gardez les distractions au minimum. Même les petits couteaux de cuisine peuvent causer de graves blessures.

L'engagement de la CSTIT : la sécurité. Pour plus d'informations sur la santé et la sécurité au travail, appelez-nous sans frais ou visitez notre site Web.